USDR0D - Propriété et droits réels de jouissance

Mis à jour le 01-09-2021

Code : USDR0D

Unité spécifique de type cours

2 crédits

Responsabilité nationale :
EPN14 - Droit et immobilier / 1

Contact national :

ICH

2 rue Conté
75003 Paris
01 40 27 24 41
Virginia Mateus
virginia.mateus@lecnam.net

Présentation

Objectifs pédagogiques

Comprendre les modalités juridiques de maîtrise du foncier d'assiette d'une opération de construction : par l'acquisition de la propriété du sol ou d'un volume immobilier ou par la constitution d'un droit réel de jouissance exercé sur le sol ou le volume d'autrui.

Programme

Contenu

I. PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

- **Propriété immobilière individuelle**
  - L'immeuble corporel élémentaire : sol, dessus, dessous
  - Le volume immobilier
  - Composantes du droit de propriété : jouir et disposer
  - Caractères absolu, exclusif et perpétuel du droit de propriété
- **Propriété immobilière collective**
  - L'indivision
  - La copropriété des immeubles bâtis

II. DROITS RÉELS IMMOBILIERS SUR LA CHOSE D'AUTRUI

- **Droits réels immobiliers classiques**
  - Usufruit de droit commun
  - Usufruit locatif social
  - Servitudes
  - Droits réels de jouissance spéciale
- **Droits réels issus d'un contrat de bail**
  - Bail emphytéotique
  - Bail à construction
  - Bail à réhabilitation
  - Bail réel immobilier
  - Bail réel solidaire

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 heures.

Pour valider une UE du master, il faut en principe obtenir une note d'au moins 10/20. Toutefois, une note égale ou supérieure à 9/20 et inférieure à 10/20 peut être validée par l'effet d'une compensation annuelle des notes. La compensation des notes est opérée au terme de chaque année du master et suppose :
-que la note de chaque UE soit d'au moins 9/20,
-que la note moyenne des UE de l'année soit d'au moins 10/20.